



InfoTAE

Bulletin d'information des élu-e-s TAE
- n°7 Février 2023 -



Editorial

Il faut de véritables espaces de dialogue.

Un an après les rapports de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) qui ont ébréché la gestion de la Ville par l'actuelle majorité, nous restons persuadés qu'**une réorientation de la politique globale menée sur la Ville s'impose** pour mieux répondre aux besoins quotidiens des Trélazéen.ne.s.

Le changement de logiciel pour notre ville doit donc porter sur le fond mais aussi sur la forme.

Qu'il s'agisse de l'*Infoville*, des règles imposées par le maire au sein du Conseil municipal, de l'absence de commissions thématiques entre élus sur de nombreux sujets, **nous croisons le fer depuis des mois avec la majorité pour nous faire respecter en tant qu'élus représentant, nous aussi, les Trélazéen.ne.s.** En tant qu'élus non-professionnels de la politique mais citoyens engagés, nous devons tous, de la majorité et de la minorité, être mis en situation de travailler avec les citoyens et les techniciens. **La transparence doit être assurée en facilitant notamment l'accès de tous aux informations.**

Faire vivre la démocratie, c'est permettre à chacun de s'exprimer, de participer à sa mesure à la construction des décisions pour la collectivité, pour les habitants. Nous considérons en effet que la démocratie doit être représentative et participative grâce à l'association des citoyens aux projets municipaux. C'est dans cette logique que nous concevons de notre côté la mise en place de commissions participatives et que nous avons dénoncé

les modalités avec lesquelles la majorité a choisi de les organiser (processus de nomination, clause de confidentialité, etc.).

Et cette démarche d'ouverture et d'échange ne doit pas s'arrêter aux limites de Trélazé : à l'opposé de la stratégie de compétition entre les communes, nous souhaitons voir des coopérations être développées avec les communes voisines pour mieux répondre aux problématiques locales.

Nous pensons donc qu'il faut s'appuyer sur un fonctionnement démocratique renouvelé.

Il reste beaucoup à faire en terme de démocratie locale et nous répétons que **nous sommes prêts à échanger avec la majorité sur tous ces points afin de faire évoluer ce qui peut et doit l'être.**

Comme vous le constaterez à nouveau dans ce numéro, nous continuons de porter de nombreuses propositions. Notre unique ambition est de les mettre en débat afin d'améliorer la vie des Trélazéen.ne.s.

Si elles sont pour l'instant rejetées par une majorité municipale qui ne daigne même pas en discuter, nous ne renoncerons pas et espérons que 2023 sera l'occasion pour elle d'entendre notre démarche constructive.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2023.

Pour les élu-e-s TAE,

Boris Battais

Les élu-e-s TAE soutiennent l'appel de l'intersyndicale pour le retrait de la réforme des retraites.



Sommaire :

- Page 1 :** - Editorial – Réforme des retraites
- Page 2 & 3 :** budget 2023 - Enfance jeunesse éducation... - transition écologique - Intergénérationnel -
- Page 4 :** - Sécurité – Dans le programme de TAE

Pour nous contacter :

t.agissonsensemble@protonmail.com

@t.agissonsensemble

Les blogs :

La Gauche Trélazéenne : www.lgt.lautre.net

TCS : trelazecitoyenssolidaires.over-blog.com

Vos élu-e-s TAE : Boris Battais, Gilles Ernout, Mylène Canevet, Jean-François Garcia, Ghislaine Thépin, Claude Cadot, Julien Fagault

Loin de nous enfermer dans une posture contestataire, nous avons

Lamine Naham et sa majorité ont refusé

Enfance jeunesse éducation, une priorité !

Nous voulons que notre ville retrouve une véritable ambition sociale. Nous préférons investir dans l'humain et voir l'argent public utilisé pour améliorer le quotidien de nos jeunes plutôt que de le voir dilapidé dans des opérations de communication.

L'échec scolaire, plus élevé à Trélazé qu'ailleurs, n'est pas une fatalité. Certes, la ville n'a pas la main sur tous les leviers, mais elle en possède quelques-uns.

Il est indispensable de stopper les externalisations. Si nous nous satisfaisons du retour du secteur +15 ans dans le giron municipal, il faut aller plus loin.

Priorité à l'école et à la réussite de chaque enfant :

- Il est nécessaire de permettre le **financement des initiatives pédagogiques des enseignants**. Le budget de la caisse de écoles doit être augmenté afin de permettre la réalisation de projets ambitieux et non construire des projets qui peuvent entrer dans le faible budget disponible.

- L'opération « **un p'tit dej offert aux écoliers** chaque mercredi » est une bonne idée mais nous regrettons qu'elle se limite à une seule école. Quand la majorité vote sans sourciller des centaines de milliers d'euros de subvention pour le Festival, le budget communal pourrait sans difficulté trouver les quelques milliers d'euros nécessaires à **l'extension de ce dispositif à l'ensemble des écoles**.

- Il faut sans attendre **mettre à niveau l'ensemble des équipements informatiques des écoles et des équipes** pour assurer le travail au quotidien et anticiper d'éventuelles mesures sanitaires qui imposeraient de l'enseignement en distanciel ou hybride.

- Nous réitérons notre demande d'engager la réflexion pour **l'implantation d'un centre d'accueil de classes vertes** sur ou à proximité du site ardoisier. Il y a là matière à travailler sur un projet pouvant être

exemplaire, basé sur un mode de développement durable et humain.

L'émancipation de chaque enfant, l'ouverture des jeunes sur le monde :

- **Le droit aux vacances pour chaque enfant** doit être réaffirmé. Il faut engager la réflexion pour reconstruire une véritable offre de vacances pour les enfants de notre ville.

Actions transversales à mettre en place :

- **Prévention routière** : développer des partenariats pour sensibiliser les enfants dès le primaire et s'appuyer sur le plan « mobilité » pour inciter à l'usage des mobilités actives en équipant les entrants en 6ème d'un kit « mobilité active et durable » (casque, gilet haute visibilité, antivol, cape de pluie, etc ...).

- Enfin, **les outils concourant à la mise en œuvre de la politique en direction des enfants et de la jeunesse doivent être intégrés dans le budget ville sous la responsabilité du conseil municipal**. Ainsi, la cité éducative et la réussite scolaire doivent sortir du CCAS et réintégrer le budget ville.

Transition écologique

La transition écologique est au centre de notre projet urbain, à travers l'aménagement de l'espace, son organisation sociale et ses usages. L'expansion et la concentration urbaines sont bien souvent synonymes de dégradation de la qualité de vie. Notre projet pour la Ville, en rupture avec cette logique, favorise :

- le « bien-être » des habitants, avec la mixité sociale et la création concertée d'équipements utiles,
- un maillage plus sécurisé d'espaces verts et de liaisons douces,
- une politique énergétique volontariste.

Prenons le cas de travaux réalisés lors de la transformation des bâtiments, notamment l'aménagement de la Bourse du travail dans l'ancienne école Jean-Jaurès (rue de Bel-Air). C'était l'occasion de faire de ce bâtiment (qui est d'ailleurs

ons fait de multiples propositions lors du débat budgétaire 2023.

é toute discussion sur chacune d'elles.

Pour un ensemble intergénérationnel à la Quantinière.

Un des points qui nous est cher, c'est le vivre ensemble. A l'occasion de ce budget 2023, nous avons proposé que soit mis à l'étude **un ensemble intergénérationnel**. Pourquoi un tel projet ?

Tout d'abord parce que le vivre ensemble porte en son sein la question des différences de générations. Il faut penser la commune en fonction de cela. Car nos aînés sont une ressource pour les plus jeunes, à commencer pour les tout petits. **Avoir une réflexion autour d'une structure intergénérationnelle permettrait d'engager ce travail sur un espace défini mais aussi de le généraliser à l'ensemble de la commune en impliquant les différents partenaires. Cet équipement pourrait inclure un espace pour les tout petits, ce qui manque à la Quantinière, avec un extérieur arboré, végétalisé, jardin partagé....**

La seconde raison concerne le logement. Toujours dans cette logique, pourquoi ne pas profiter de ce projet pour que Trélazé apporte un peu plus sa



contribution au problème de logement pour les étudiants sur Angers ? Pour les jeunes travailleurs ? Toujours dans cette logique d'étude, nous proposons de réfléchir à associer à cette structure un Foyer de Jeunes Travailleurs (avec des places étudiantes comme cela se fait dans certaines structures). **En effet, l'habitat partagé convient à certaines personnes âgées comme à des étudiants ou des jeunes travailleurs. Pourquoi ne pas y reproduire les mêmes dynamiques ?**

Enfin le troisième intérêt tiendrait à son implantation : à **la Quantinière. Depuis le début du projet de ce quartier, l'opposition martèle qu'il faut plus d'équipements permettant le vivre ensemble.** Ce que nous proposons reflète l'ambition que nous portons pour ce quartier. Les moyens alloués doivent être à la hauteur : construisons un réel équipement communal intergénérationnel.

Voilà, au travers de ces trois points évidemment non exhaustifs, l'intérêt que nous trouvons à une telle démarche. **C'est certes ambitieux, c'est aussi un réel investissement financier mais nous pensons qu'un tel projet porte en lui la valeur Trélazéenne de solidarité.**

une passoire thermique) un modèle de rénovation écologique en l'équipant de panneaux solaires, de ballon d'eau chaude solaire et d'une meilleure isolation. Tous ces travaux auraient été financés par la vente de l'ancienne Bourse du travail. Selon le budget 2023 proposé, la consommation d'électricité serait en augmentation de près de 230 %, celle du gaz de 126 % et le chauffage urbain de 30 %. **La majorité nous dit être sensible à l'écologie mais finalement, elle regarde le train passer.**

Les moindres parcelles de terrain, qui pourraient être des lieux de rassemblement des Trélazéens, sont transformées en terrains constructibles sans se préoccuper de la richesse végétale.

Nous constatons le statu quo dans le domaine des déplacements doux. Certes, nous sommes favorables à l'aide aux équipements des cyclistes. Par contre, dans le domaine

de l'aménagement des voies cyclables, nous devons mieux faire. Comme le font les communes des Ponts-de-Cé ou de Ste-Gemmes-sur-Loire, **nous souhaitons la construction de voies ou pistes cyclables sécurisées.**

Concernant la voirie et les mobilités, il faut revoir le plan de circulation afin d'assurer la sécurité de tous et réguler la vitesse de circulation sur certains axes majeurs (Jean-Jaurès, Barra, Dautel, De Gaulle, etc.) et de garantir la sécurité autour des écoles. **Nous proposons aussi de nous mobiliser pour favoriser les transports en commun et tendre vers la gratuité.**

Nous pouvons également déplorer l'absence de bateaux (abaissments des trottoirs) dans certains quartiers. Les personnes âgées, à mobilité réduite, voire en fauteuil roulant ou avec des poussettes, sont dans l'impossibilité de franchir certaines rues.

Sécurité : déclaration des élu-e-s TAE

Dans des articles consacrés aux polices municipales au sein de l'agglomération angevine, la presse locale évoquait la situation de Trélazé. Nous savons bien entendu que ce sujet est discuté depuis longtemps sur la commune. Les réponses à apporter à ce qui est pudiquement appelé des « incivilités » furent même l'objet de discussions au sein du CM et d'une lettre ouverte de notre part au Préfet au printemps 2021. Rappel donc de notre position sur le sujet.

De nombreux Trélazéens font part de leur exaspération face aux diverses infractions qui ne manquent pas de dégrader le climat sur la ville, en particulier dans certains quartiers. En plus de la gêne occasionnée, ces actes (feux de véhicules, rodéos urbains, feu d'artifice, vandalisme...) s'accompagnent de risques, pour ceux qui y participent comme pour les habitants ou les passants. Des drames risquent de se produire.

Si l'exaspération est forte, elle est souvent bien mauvaise conseillère, en particulier quand certains, à visages découverts ou non, s'attachent comme c'est le cas aujourd'hui à l'exploiter afin de mettre en avant leurs options politiques faites d'amalgames, de haine, de racisme et de xénophobie.

Nous savons que les solutions ne sont pas simples. Mais face à ces agissements, la population attend évidemment et légitimement des autorités une prise en compte de ces actes ainsi que des réponses concrètes.

Cette problématique est fréquente dans de nombreuses villes, notamment populaires. Trélazé n'en a pas le monopole. Toutes ces questions avaient par exemple déjà été évoquées dans le rapport Borloo qui, malheureusement, n'a pas eu les suites attendues.

Localement, nous demandons depuis des mois à la majorité municipale de travailler ensemble sur les différents sujets liés à la politique de la ville, avec comme objectifs, un travail en commun pour faire

régulièrement le point sur la situation et tracer, de façon constructive, des perspectives pour l'ensemble des quartiers de la ville. Pour nous, ce « ensemble » impose de réunir non seulement tous les élu-e-s mais aussi tous les intervenants institutionnels et associatifs disponibles (sans choisir a priori les associations devant ou non être présentes). Cette demande peine pour le moins à aboutir... Pire, des intervenants utiles et reconnus ont été empêchés d'agir comme ils auraient pu le faire sur le terrain !

Notre ADN nous conduit à prioriser et à soutenir le déploiement de tous les moyens possibles en faveur de l'aide à la jeunesse, de la prévention et de la médiation.

En parallèle, nous souhaitons aussi qu'une attention particulière soit portée par la police nationale à notre commune. En effet, la situation pose de nouveau la question de la répartition des forces de police sur le territoire, une question déjà fréquemment abordée par les citoyens lors des réunions publiques pendant la dernière campagne des Municipales. Nous l'avons dit à l'époque et nous le répétons : en parallèle des politiques de prévention et de médiation que nous avons à développer et mettre en oeuvre, **il est légitime que Trélazé soit dotée d'une annexe du commissariat de la police nationale, ouverte 7j/7j et 24h00/24h00.**

Par contre, et nous le disons tout aussi clairement : nous ne sommes pas favorables à la création d'une police municipale car les communes n'ont pas à se substituer à l'État en ce qui concerne ses missions régaliennes (ici celle de police) ! A cette position de principe s'ajoutent de réels doutes sur les effets d'une police municipale sur la commune. En effet, les agents de police municipale seraient présents en journée (comme c'est le cas dans la plupart des communes en étant dotés) alors que l'essentiel des incivilités ont lieu en soirée ou la nuit.

La mise en place d'une police municipale sur Trélazé serait donc non seulement très coûteuse pour notre collectivité mais elle serait en plus d'une efficacité vraisemblablement très limitée.



Dans le programme de TAE :

- La prévention et la sécurité au service de la vie sociale
- La sécurité est un droit pour tous. Nous travaillerons auprès des autorités compétentes (État et département notamment) afin que les moyens réels et effectifs soient mis en œuvre.
- Nous remettrons à plat les politiques de prévention dans un souci de coordination et de renforcement.
- Nous créerons notamment les conditions pour que les acteurs de la prévention mettent plus systématiquement les jeunes en relation avec le tissu associatif local.
- Développer les actions intergénérationnelles pour favoriser l'intégration de tous.

